



Reçu le

31 JAN. 2020

Mairie
44350 ST-MOLF

Sandrine JOSSO
Députée de la 7^{ème} circonscription de Loire-Atlantique

Monsieur Le Maire
Hubert DELORME
Mairie de Saint-Molf
1, rue des Epis
44350 SAINT-MOLF

Paris, le 29 Janvier 2020

Objet : Un rassemblement des élus de la 7^{ème} circonscription de Loire-Atlantique
Sur les zones blanches dans les télécommunications de notre territoire

Monsieur le Maire,

Un rassemblement de l'ensemble des élus de la 7^{ème} circonscription est prévu à la Mairie d'Assérac, le 15 février à 10 h 00, concernant les « zones blanches » numériques et téléphoniques, une photo de groupe sera prise avec l'ensemble des acteurs impactés par ce sujet.

J'y participerai.

Nous pouvons d'ores et déjà remercier Guy Le Gal, le Maire d'Assérac, pour son accueil et sa disponibilité.

Ce rassemblement a pour objectif d'alerter, de peser, sur nos institutions et sur nos opérateurs pour que les déserts numériques et téléphoniques soient solutionnés sans attendre.

Le maintien des réseaux filaires cuivre, trop souvent laissés à l'abandon, est un impératif avant que la fibre soit raccordée dans tous les foyers de notre territoire, l'implantation des antennes relais est également un sujet de concertations.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés.

Les conséquences de l'absence ou du manque de réseaux sont dramatiques dans certaines zones de notre territoire, des conséquences économiques (frein au développement de nos communes) et des conséquences humaines (isolement, non accès aux urgences, sur la télé-assistance médicale avec des mises en danger ...).

Comptant sur votre mobilisation,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Sandrine Josso
Députée de la 7^{ème} circonscription de Loire-Atlantique